

**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
SAINT-DENIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*  
**COUR D'APPEL DE PARIS  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY**

Bobigny, le **09 OCT. 2023**

La Préfète déléguée pour l'égalité des chances de la  
Seine-Saint-Denis,  
Le Procureur de la République du tribunal judiciaire  
de Bobigny  
à.

Destinataire in fine

**Objet : Réunion de l'instance de coordination territoriale de lutte contre les violences**

Depuis le Grenelle des violences conjugales, la lutte contre toutes les violences sexistes et sexuelles connaît une nouvelle impulsion. Elle mobilise les acteurs de l'Etat en lien avec les collectivités et les associations pour favoriser la libération de la parole, mieux protéger les victimes et ne rien laisser passer.

L'instance de coordination territoriale permet d'évaluer les différents dispositifs mis en œuvre en lien avec les différents partenaires.

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, vous êtes invités à cette réunion qui s'intéressera particulièrement aux violences sexistes et sexuelles dans les transports :

**Le mardi 21 novembre 2023 à 15h**

**Salon d'honneur**

**Préfecture de Bobigny**

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence à cette réunion ou le nom de votre représentant par courriel à l'adresse suivante : [pref-secretariat-pdec@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-pdec@seine-saint-denis.gouv.fr)

Nos services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Préfète déléguée pour l'égalité des chances de la  
Seine-Saint-Denis



Isabelle Pantebre

Le Procureur du tribunal judiciaire de Bobigny



Eric Mathais



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
SAINT-DENIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Ordre du jour de la réunion du 21 novembre 2023**

### **Instance de coordination territoriale de lutte contre les violences conjugales**

**Introduction par, Madame Pantebre, Préfète déléguée pour l'égalité des chances de la Seine-Saint-Denis et Monsieur Eric Mathais, Procureur du tribunal judiciaire de Bobigny**

#### **1. L'état des lieux des violences conjugales**

- Nombre de faits constatés par la Direction territoriale de la sécurité de proximité, Monsieur Lavaud, directeur territorial de la sécurité de proximité.
- Bilan de la politique pénale du parquet en matière de lutte contre les violences conjugales (Tribunal Judiciaire)

#### **2. Constats et prévention des violences faites aux femmes dans les transports**

- Le dispositif d'alerte et de prise en charge des victimes de la RATP, Sandrine Charnoz, cheffe de projet Lutte contre le harcèlement sexuel dans les transports
- Le dispositif de la SNCF, Anne Meunier, responsable lutte contre atteintes sexuelles et sexistes dans les transports SNCF
- L'arrêt à la demande dans le réseau Transdev par Jérôme Boucaud, directeur d'exploitation

#### **3. Prévention des violences faites aux femmes dans l'espace public et amélioration de l'accueil des victimes**

- Le dispositif de prévention police : sécurité des femmes dans l'espace public : retour sur la campagne du ministère de nationale pour informer et sensibiliser sur la sécurité des femmes dans l'espace public.
- Le bus de la Fédération régionale du CIDFF : présentation des missions du Van itinérant, *info femmes*, Céline Foulc directrice du CIDFF93

#### **4. Echanges et Conclusion**